

RÉUNION PUBLIQUE

> PLAN ENERGETIQUE

En présence de la majorité du conseil municipal et une cinquantaine de noyellois.es, une réunion publique s'est déroulée le 10 octobre dans la salle Forum du CAM.

Le premier sujet abordé a bien évidemment été la crise énergétique et ses incidences au niveau des finances communales. Le budget initial 2022 en gaz et électricité était de 110 000€ ; il sera finalement de 160 000€. Pour 2023, selon les dernières estimations, la commune dépensera environ 220 000€ pour l'éclairage public, le chauffage des bâtiments...

A cela s'ajoute l'augmentation du point d'indice des salaires des agents et des indemnités des élus ; impact de 37 000€ sur l'année en cours et de 70 000€ pour l'année à venir.

Et comme pour tout un chacun, les dépenses de fonctionnement et d'investissement sont également touchées par l'inflation.

A cela s'ajoutent les incertitudes relatives à la politique de soutien de l'Etat aux finances des collectivités territoriales.

La gestion de nos finances communales s'attache à dégager chaque année un excédent permettant de financer les investissements d'entretien et de rénovation du patrimoine municipal. Sans changement de notre politique budgétaire en dépenses et recettes, ces augmentations subies viendront annuler notre capacité à dégager un excédent vital pour l'avenir.

Sans attendre, l'équipe municipale a engagé un plan de sobriété énergétique allant au-delà des mesures d'économie déjà prises depuis le début du mandat : identification des bâtiments les plus énergivores, regroupement sur un même site des activités sportives et culturelles, passage en LED des éclairages. A ces mesures déjà prises, il a été décidé de réduire la saison de chauffe, de vérifier les systèmes de régulation de chauffage, de réguler à 19° la mairie, l'école (sauf la maternelle à 20°), les salles de sport (de 14° à 18° selon les activités), l'extinction/réduction de l'éclairage public, la réduction de la plage des illuminations de fin d'année du 15 décembre au 2 janvier.

> LE CLOS L'ÉCURIE

La déconstruction du bâti des dépendances de la ferme et ancienne salle communale Caulier rue d'Emmerin va commencer dans la deuxième quinzaine de novembre (six semaines de travaux), tandis que le démarrage de réhabilitation et de construction des maisons est prévu pour début 2023. Un local paramédical est prévu dans cet ensemble au rez de chaussée réhabilité de l'ancienne salle Caulier et un espace public permettant d'accéder à la mairie et les commerces.



> DEVENIR DE LA FRICHE DE L'USINE OLEA FERMEE EN 2011

Par arrêté préfectoral de 2011, l'exploitant (fabrication de savons, détergents et produits d'entretien puis d'oléagineux) a été mis en demeure d'éliminer le transformateur au PCB conformément à la réglementation ; le site a été remis en l'état pour un usage industriel en 2012. La commune s'est portée acquéreur et a déconstruit et désamianté le bâti en avril 2019. Les campagnes de suivi de la nappe et de la qualité des sols mis à nu sont en cours et la MEL accompagne la commune en se portant acquéreur du garage voisin ayant également cessé son activité en 2020.

L'enjeu est d'aménager ce dernier terrain en centre bourg en s'assurant du bon traitement préalable des sols particulièrement essentiel pour une commune gardienne de l'eau. Quant à l'ancien restaurant Les Rois Fainéants, la ville demande qu'il ne soit plus classé et que les droits à construire soient modifiés pour qu'un projet immobilier soit viable à cet endroit.

> UN NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME POUR LA MEL

Une nouvelle version du PLU proposée par la MEL est en cours d'étude : Le PLU3.

Un nouveau PLU pourquoi ? Pour intégrer les nouvelles communes rentrées récemment dans la MEL afin de leur donner un nouveau règlement d'urbanisme, pour modifier le règlement en fonction des demandes antérieures des communes et pour apporter une évolution à la préservation des captages d'eau sur la MEL, les Gardiennes de l'Eau.

Les demandes précédentes ont été intégrées au règlement :

- Modification du zonage de UVD6 en UVD1 sur le bout de la rue de Seclin
- Suppression de l'IPAP (patrimoine architectural) - Ferme « Les Rois Fainéants », des façades des maisons avec inscription de la période de la guerre mais qui ont été effacées depuis au 2, 9 et 21 rue de Wattignies
- Modification de « l'emplacement réservé logement » sur la Ferme « Les Rois Fainéants »
- Création de l'IPEN (inventaire patrimoine écologique et naturel) sur le Jardin des Abeilles rue de Cassignies et sur les Prairies 29 et 27 rue d'Ancoisne
- Le maintien de la marge de recul rue de Seclin et rue de Wattignies

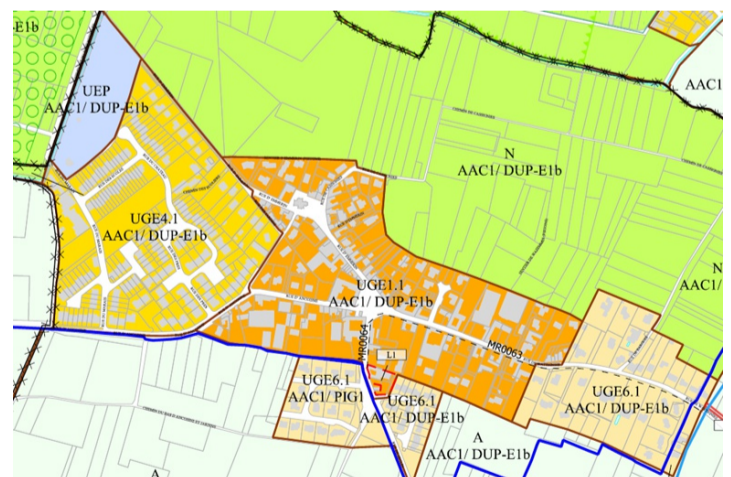
Un premier avis a été demandé aux communes afin d'établir une synthèse des demandes pour fin décembre 2022. Une enquête publique aura lieu au second semestre 2023 et donc pour une approbation du PLU3 au 1 semestre 2024.

Dans ce PLU3 nous retrouvons une actualisation du règlement suivants :

- Pour les eaux pluviales il devra y avoir 100% d'infiltration à la parcelle,
 - Obligation d'installation des récupérateurs d'eaux de pluie pour les nouvelles constructions
 - Un objectif de densité par un coefficient CMD (coefficient minimal de densité obligatoire pour toute nouvelle construction) pour optimiser l'utilisation du foncier et réduire la consommation foncière et l'étalement urbain
 - Les plafonds de hauteur sont relevés à 13 m là où ils étaient inférieurs
 - Création d'un territoire « Gardiennes de l'eau » UGE au lieu de UVD - (champs captant) où de nouvelles règles seront d'application.
- Sur ces zones il y aura la suppression de l'emprise au sol mais elle sera remplacée par une obligation de coefficient d'espace de pleine terre (terre, gazon, zone végétalisée) d'un minimum de 40% par rapport à la surface totale de la parcelle pour les projets de construction d'habitation.
- Tout nouveau forage est interdit.
 - Les installations de géothermie sous conditions, photovoltaïque uniquement sur toiture

Des demandes et/ou modifications ont été émises par le conseil municipal :

- La suppression de l'exigence de 50% d'espace de pleine terre végétalisée d'un seul tenant
- La commune souhaite garder le zonage 6/10 et non 10/13 comme le prévoit le PLU3
- La demande de suppression d'obligation d'espace de pleine terre pour les parcelles d'une surface inférieure à 150m²



> MODERNISATION DE L'AEROPORT

Lors de la réunion publique l'évolution des décollages et atterrissages de plus de 55 décibels enregistrés par la station de Noyelles entre 2016 et 2022 a été présenté : on y voit que le trafic n'a pas retrouvé les chiffres d'avant Covid, information qui devrait être prise en compte dans le projet d'extension-modernisation de l'aéroport de Lesquin. Le conseiller délégué et le deuxième adjoint, ont relaté la manière dont la décision de poursuivre le projet, malgré les nombreuses oppositions présentées lors de l'enquête publique, a été vécue « comme du mépris » pour les communes entourant l'aéroport. Plusieurs collectifs d'élus et d'associations sont mobilisés pour modifier le projet en intégrant le couvre-feu, qui existe bien à Beauvais.

THÉÂTRE AU FORUM

Le Forum du CAM était bien l'endroit adapté pour recevoir les acteurs de la Compagnie Babel Oued.

C'est sur une adaptation d'une pièce de Faydeau « Le Tailleur pour Dames » que les 7 comédiens ont présenté une comédie qui a enchanté le nombreux public rassemblé pour la circonstance. Le spectacle organisé par la commune était présenté dans le cadre d'UTOPIA (LILLE3000). Un moment de convivialité entre spectateurs et acteurs a clôturé agréablement l'évènement.



JOURNEE DU PATRIMOINE 2022

Une grande nouveauté cette année, un jeu de piste à travers le village a été organisé à l'initiative de Philippe Delhaye pour découvrir une partie de l'histoire du village. Un smartphone, un QR code et en avant pour l'aventure ! L'Église et l'Hôtel Échevinal faisaient bien sûr partie du petit périple. 40 personnes environ ont inauguré le parcours. Il est toujours d'actualité en utilisant le QR code.



DANIEL BLOQUET MIS A L'HONNEUR

Les dirigeants du football-club, son Président Kévin Crinon, les membres du football-club, les amis et tous ceux qui ont apprécié sa carrière exceptionnelle comme bénévole dans le monde du foot étaient présents ce 8 octobre.

Carrière comme joueur à L'ASPTT notamment puis pendant 18 ans comme créateur et Président du FC Noyelles, des centaines de jeunes et d'adultes lui doivent d'avoir pu pratiquer ce sport dans la commune.

Monsieur Patrick Stien, ancien président du district lillois de l'UFOLEP, lui a remis la Médaille d'Argent de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Kevin Crinon a également remercié Françoise Leclercq et Jean-Claude Bartier qui furent très longtemps des bénévoles dévoués du bureau du FC Noyelles.



CADASTRE SOLAIRE

La Métropole Européenne de Lille met à disposition du grand public, des habitants de la MEL, un lien afin de connaître le taux d'ensoleillement de sa toiture en fonction des saisons et l'intérêt ou pas d'y poser des panneaux solaires ou photovoltaïques.

Le cadastre solaire numérique permet de simuler la capacité d'une toiture à pouvoir produire de l'énergie solaire, qui pourra être transformée en électricité (par des panneaux photovoltaïques) ou en chaleur (par des panneaux thermiques). Le cadastre solaire prend en compte les effets d'ombres portées (immeubles, arbres, cheminées ...), ainsi que l'orientation et l'inclinaison des toitures. Les propriétaires peuvent ainsi identifier, grâce à un simple code couleur, si leur toiture est propice à l'installation de panneaux solaires.

Connectez-vous sur :

<https://cadastre-solaire.lillemetropole.fr>

Cliquez sur le bâtiment concerné et voyez la fiche

«Cadastre solaire» avec le potentiel Solaire de la toiture et la fiche « Irradiation solaire » avec le graphique mensuel.



ETAT CIVIL

Mariages :

04/06/2022: Loïc BARON ET Justine GABET
02/07/2022: Romain BREISACHER et Joséphine DEMORTIER
16/07/2022: Fabrice POURROY et Hélène PONTHEUX
24/09/2022: Didier LAVERRE et Annick LECLERCQ

Naissances :

08/09/2022: Alya BORGES
17/09/2022 : Lyla-Rose BARON

Décès :

26/08/2022: Lina VINCENT Née RUDENT, 92 ans
13/09/2022: Charles MARCHAND, 95 ans

OCTOBRE ROSE 2022



Pour notre 2e édition de la marche pour Octobre Rose plus de 70 personnes se sont réunies pour marcher autour de la commune.

En cette occasion 262.50€ ont été récoltés pour l'association Mon Bonnet Rose, pour laquelle nous avons cousu l'an passé des bonnets de chimiothérapie.

Merci à tous pour votre participation à cette cause ! Et à l'an prochain !

JOUR DE LA NUIT

Vous étiez plus de 65 à participer ce 15 octobre au « Jour de la nuit » organisé à l'église dans le cadre du projet de transition écologique de la commune. Cette soirée a été l'occasion d'échanger sur la pollution lumineuse et la biodiversité notamment sur l'évolution des populations d'insectes et oiseaux nocturnes repérés près de Noyelles et sur la visibilité des étoiles, planètes et autres astres qui ont pu être observés grâce à quelques passionnés du Groupement d'Astronomes Amateurs Courriérois (Astrogaac), de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), du lépidoptériste Patrick Dhellemmes et de la Médiathèque communale que nous remercions chaleureusement.

REOUVERTURE DU CAMPANELLA

Depuis début septembre, la place Alexandre Gratte revit : en effet, notre CAMPANELLA a (enfin) rouvert ses portes. Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, Isabelle vous accueille, à grand renfort de Bonjour, S'il vous plaît, Merci, Au revoir, Bonne journée, et le tout, accompagné d'un magnifique sourire, voire d'une poignée de main. A votre disposition, toutes boissons, chaudes ou fraîches, sandwiches, croque-monsieur, sans oublier Le Bar-Tabac, le PMU, la FDJ. L'établissement est ouvert Mardi et Mercredi, de 06h45 à 14h00 et de 16h00 à 19h00, le Jeudi de 06h45 à 14h00, le Vendredi de 06h45 à 14h00 et de 16h00 à 20h00 et le Samedi de 08h30 à 14h00 et de 16h00 à 19h00. Et le Dimanche de 08h30 à 14h00

N'hésitez pas à lui rendre visite, vous serez enchantés.



AGENDA

NOVEMBRE

5 Bourse aux Jouets (Jouons Ensemble)
11 Dépôt de gerbes (Municipalité)
21 Réunion Publique Tiers Lieu (Municipalité)
26-27 Exposition Culturelle (Municipalité)
28 Conseil Municipal (Municipalité)

DÉCEMBRE

3 Bourse aux livres (Médiathèque)
5 Dépôt de gerbes (Municipalité)
10 Bourse aux livres (Médiathèque)
17 Distribution des colis aux aînés (Municipalité)
18 Arbre de Noël (Municipalité)
31 Réveillon de la Saint Sylvestre (Football Club)

Bulletin d'information de la commune de Noyelles-les-Seclin - Novembre 2022

Dépôt légal en cours

Directeur de la publication : Henri LENFANT

Rédaction : Marc DUPRE, Jean-Michel DARQUE - Audrey FOCKEU - Philippe HEROGUER - Henri LENFANT - Yveline PEYRONIE

Photos : Jean-Michel DARQUE - Audrey FOCKEU

Conception : Stessie MORTREUX

www.noyelles-les-seclin.fr

